

Les pratiques du management de projet exigent

des capacités
d'apprentissage,
de
communication
et de décision

des
connaissances
de
l'environnement
de l'entreprise et
de ses marchés

des savoir-faire
spécifiques

Les acteurs de la direction et de la gestion de projet ont depuis longtemps éprouvé le besoin de faire reconnaître leurs compétences ou de s'assurer de celles de leurs interlocuteurs.

Cette reconnaissance passe par la certification des personnes décernée par des professionnels membres d'organismes, reconnus en France et à l'étranger.

La SMaP, Société française pour l'avancement du Management de Projet,

délivre:

- les certifications en management de projet de l'IPMA dont elle est adhérente;
- des certifications de spécialité (planification, estimation, coûténance) agréées ICEC
- une certification en gestion de changement, produit spécifique SMaP

Tarifs 2019

Planification	}	400 € HT
Estimation et		
Coûténance		
Gestion du changement		1 100 € HT
Niveau D		330 € HT
Niveau C Rapport		1 420 € HT
Niveau C Atelier		1 160 € HT
prorogation		310 € HT
IPMA Niveau B		1 900 € HT
prorogation		520 € HT
IPMA Niveau A		2 300 € HT
prorogation		730 € HT
IPMA Consultant		1 520 € HT
prorogation		420 € HT

Les sessions peuvent être organisées en Écoles, Universités ou Entreprises, avec possibilité de rattachement de demandes individuelles.

Pour des volumes importants et pour des inscriptions individuelles, des tarifs spécifiques peuvent être négociés au cas par cas.

Les étudiants bénéficient de tarifs préférentiels (55 € TTC pour le niveau D et 25 € TTC pour les spécialités).

Pour les Niveaux A, B et C, la SMaP propose des Fiches d'Analyses Individuelles, permettent, au-delà du simple résultat « reçu / ajourné », de donner des recommandations. Tarif par candidat: 250 € HT

Adresse de facturation : 88 Rue de la Villette 75019
PARIS

F403 V1 du 15/02/2019



Management de projet - Entreprise et Université

La certification... une reconnaissance des compétences individuelles



SMaP

26/28 rue de Londres, Paris 9eme

Tel : 01 78 42 38 90

Mail : info@smap-asso.eu

Site : <http://www.smap-asso.eu>

Les certifications délivrées par la SMAp

Management de Projet / Programme (IPMA)

- Niveau D: Assistant de projet
- Niveau C: Chef de projet
- Niveau B: Chef de projet / programme complexe
- Niveau A: Directeur de projet / programme

Management de Portefeuille de projets / programmes (IPMA)

- Niveau B: Responsable de Portefeuille
- Niveau A: Directeur de Portefeuille

Consultant en Management de Projet, Programme et Portefeuille (IPMA)

- PMC: Consultant en management de projet
- PPMC: Consultant en management de programme et portefeuille

Gestion du Changement (SMAp)

- Gestionnaire du changement

Gestion de Projet (ICEC)

- Planificateur opérationnel
- Estimateur
- Coûteneur, Contrôleur de coût

Chaque certification est indépendante, cependant l'obtention du Niveau D permet d'éviter le contrôle de connaissances du niveau C.

Les tenants d'un certificat niveau A, B ou C ne passent pas la totalité des épreuves PMC et PPMC

Durée de validité : 5 ans

Certification de compétence en direction:
« On sait maîtriser un projet »

Expérience requise

- Niveau A : management de projet / programme / portefeuille à forte complexité pendant 5 ans au cours d'une période de 8 ans.
- Niveau B - PPMC : management de projet complexe pendant 5 ans au cours d'une période de 8 ans.
- Niveau C - PMC : management de projet à faible complexité pendant 3 ans au cours d'une période de 8 ans.
- Niveau D : aucune.

Eligibilité plus précise dans des procédures correspondantes communicables à la demande

IPMA Niveau A

IPMA Niveau B

IPMA Niveau C

IPMA Niveau D

Soutenance de mémoire + contrôle de connaissances pour le niveau B

Atelier ou soutenance de mémoire + contrôle de connaissances

Contrôle de connaissances (QCM, questions de raisonnement logique et questions ouvertes)

Certification de compétence en gestion:
« On sait maîtriser une technique »

Coûtenance

Estimation

Planification

L'expérience dans le domaine est un plus pour la certification, mais ce n'est pas un préalable. L'examen consiste en un QCM (avec questions de raisonnement logique) et un devoir de synthèse écrit sur un cas réaliste. Pas d'oral.

Gestion du changement

L'expérience dans le domaine est indispensable (environ 3 ans)
Atelier + épreuve de contrôle de connaissances générales